

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2408

présenté par

M. Menuel, Mme Anthoine, Mme Audibert, Mme Bazin-Malgras, Mme Bonnivard, M. Bony,
M. Bourgeaux, M. Gosselin, M. Ramadier et M. Viry

ARTICLE 34

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est préférable et surtout plus efficace de s'appuyer, de concerter avec les organisations des usagers ou des contribuables établies.